

DISCUSSION DELIB 1

Le Maire : «La séance du Conseil va commencer avec le tableau des Adjoint. Vous le savez, depuis le mois d'août de l'année dernière, un poste d'Adjoint au Maire est vacant à la suite du décès de notre regretté Pierre-Louis DAVID et en cet instant j'ai une pensée pour sa famille et sa mémoire. Je propose que ce soir le Conseil Municipal puisse voter sur la candidature de Atika MORILLON au poste de 12^{ème} Adjoint. Il faut que pour cela nous procédions à un vote avec des bulletins puisque ceci est rendu nécessaire. Je ne sais pas qui est le benjamin de cette assemblée, c'est Jérôme LAGLOIRE. Jérôme LAGLOIRE a des gros problèmes de dos, il est venu ce soir, je ne sais pas si quelqu'un... Monsieur UZAN, passez quand je vais faire l'appel avec l'urne de façon à ce qu'on puisse prendre les votes et je proposerai ensuite. Je crois que c'est Madame GERMANY la benjamine, ce n'est pas vous, c'est Monsieur QUEVAREC, pardonnez-moi, Madame GERMANY fait plus jeune que vous, donc c'est Monsieur QUEVAREC et Monsieur JAMMET peut être, puissiez être avec Monsieur UZAN a dépouillé ensuite pendant que nous commencerons les débats. Je ne sais pas s'il y a d'autres candidats. Monsieur JAMMET est candidat ? »

Monsieur JAMMET : « Non, non, justement pour vous expliquer... ça semble important d'expliquer pourquoi puisque tout est symbolique ici au Conseil Municipal étant donné la Majorité. Donc je ne suis pas candidat et je ne participerai pas au vote mais je veux bien vous aider à dépouiller, si vous le voulez, puisque bien évidemment le candidat de la Majorité sera élu et que toute candidature à Gauche est évidemment du domaine du symbole. Voilà, moi je ne crois pas que l'ambition de la Gauche ça soit de contribuer à gérer la Ville sous la direction que vous lui indiquerez. Donc c'est la raison pour laquelle, à mon avis, il ne devrait pas y avoir de candidats de Gauche ce soir. »

Le Maire : « Merci. Pas de candidature donc, alors il y a lieu, sur les bulletins que vous avez devant vous, soit d'écrire le nom de Madame MORILLON, soit de voter blanc si vous le désirez et donc je vais procéder pour plus de simplicité, je vais peut-être les prendre dans l'ordre ça évitera de faire tout le tour. On va commencer par Monsieur UZAN, il a voté, ensuite on va commencer par Madame OSTYN, ça sera plus simple de faire tout le tour comme cela. Madame OSTYN a voté. Mademoiselle MOREIRA a voté. Monsieur MERELLE, après c'est Madame MARNA, ensuite c'est Monsieur LUDON, après Monsieur LAGLOIRE, Madame DAVIAULT, Monsieur COPILLION, Monsieur BERRICHE, à oui il y aura des pouvoirs, exact. Madame AIME, Monsieur ABBI, Madame KRAUS, Madame THOLANCE, Monsieur SANTINI, moi-même et Madame DUMOULIN, Monsieur PEREAU, Madame MERLIN, Monsieur DALBIS, Madame TALLA, Monsieur MOSCODIER, Madame MORILLON, Madame PHILIPPE, Madame WADOUX, Monsieur SARR, Madame COSTE, Madame DIOP, Madame GERMANY. Vous en avez un ou deux Madame GERMANY ? Un très bien. Monsieur MARIOJOULS, Monsieur QUEVAREC, Madame THIEFFINE, Monsieur JAMMET, il ne participe pas au vote, d'accord. Et maintenant on continue avec les pouvoirs, Madame GERMANY a le pouvoir de Monsieur ATROUSSY, Madame THOLANCE qui a le pouvoir de Monsieur DEMARQUE, Madame TALLA qui a le pouvoir de Monsieur EL HAIMER, Monsieur PEREAU qui a le pouvoir de Madame GHAZOUANI, Monsieur COPILLION qui a le pouvoir de Madame GUAIS, Monsieur MOSCODIER qui a le pouvoir de Madame LAURENT, Monsieur MERELLE qui a le pouvoir de Madame PESCHE,

Madame PHILIPPE qui a le pouvoir de Monsieur RAMI, Monsieur DALBIS qui a le pouvoir de Monsieur RAOUL, et en principe je n'ai dû oublier personne, si Monsieur TAOUZA avec Monsieur QUEVAREC, pardonnez-moi. Alors je vais demander maintenant à Messieurs QUEVAREC et JAMMET de venir pour pouvoir dépouiller, si vous voulez bien dépouiller ici.... Donc le résultat est de : ne participe pas au vote : 1. Blancs et nuls : 9. Madame MORILLON : 33. Madame MORILLON est 12^{ème} Adjoint. Madame MORILLON, j'ai plaisir à vous remettre cette écharpe. Applaudissements. Nous allons donc poursuivre avec la Décision Modificative. »